



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 695

Texte de la question

PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES

M. le président. La parole est à M. Yves Boisseau, pour le groupe de l'UMP.

M. Yves Boisseau. Madame la ministre de l'écologie et du développement durable, un comité interministériel s'est tenu hier matin afin de définir une stratégie nationale en matière de développement durable.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ah bon ! Première nouvelle !

M. Yves Boisseau. La modification de nos modes de production et de consommation est indispensable, compte tenu, en particulier, de leur influence sur notre climat. L'actualité vient de rappeler à quel point les changements climatiques peuvent avoir des conséquences sur notre territoire.

M. François Hollande. Le climat social, sans doute !

M. Yves Boisseau. Dimanche, le Calvados a subi des orages d'une intensité exceptionnelle pour cette région, qui ont entraîné des torrents de boue ravageant des chaussées, des commerces et des habitations. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean Glavany. C'est la faute à Jospin !

M. Yves Boisseau. Les communes de la Côte fleurie, principalement Trouville-sur-Mer, Touques et Villerville, ont été cruellement touchées. De tels phénomènes, toujours très traumatisants pour la population, le sont aussi pour l'économie. Les nombreux commerces et restaurants touchés ne pourront ouvrir avant plusieurs semaines, alors que nous sommes en pleine saison touristique.

Je tiens aujourd'hui à exprimer ma sympathie et ma solidarité à toutes les victimes et à leurs familles, ainsi qu'aux élus concernés par cette difficile épreuve. Je souhaite également remercier les services municipaux et ceux de l'Etat pour leur action exemplaire. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe socialiste. Voilà qui est vraiment d'intérêt national !

M. Yves Boisseau. Cette catastrophe n'est pas uniquement due à des problèmes d'évacuation des eaux, mais aussi à de nouveaux phénomènes climatiques. En douze heures, on a enregistré environ 80 litres d'eau au mètre carré, soit l'équivalent des précipitations pendant un mois d'automne. La climatologie est un domaine, par nature, où la responsabilité de tous les pays est engagée. Le développement durable ne peut se décréter ; il doit résulter de la mobilisation de tous.

M. le président. Cher monsieur Boisseau, veuillez poser votre question.

M. Yves Boisseau. Je souhaiterais connaître l'essentiel des conclusions du comité interministériel d'hier. Quels mesures souhaitez-vous prendre afin de contribuer à cette nécessaire prise de conscience

collective ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable.

Quelques députés du groupe socialiste. Allô ?

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de l'écologie et du développement durable. Monsieur le député Yves Boisseau, les événements météorologiques de Basse et de Haute-Normandie, qui ont touché plusieurs communes de votre circonscription, mettent en lumière trois niveaux de préoccupation des Français.

D'abord, il s'agit de gérer la crise, qui fut violente. A mon tour, je veux m'associer au sentiment de sympathie que vous avez témoigné aux habitants cruellement touchés, saluer l'efficacité des services de l'Etat, des élus locaux et la solidarité qui s'est exprimée à travers toute la population concernée.

Ensuite, il s'agit de prévenir ces crises, car il ne suffit pas de les guérir. C'est la raison du plan de prévention des inondations, que j'ai présenté en septembre dans le Gard, avec un appel à projets. Nous avons déjà reçu plus de cent projets et je ferai connaître dans quelques semaines ceux qui seront retenus. Le service d'annonce des crues sera quant à lui réorganisé en service de prévision des crues et un centre régional hydrométéorologique sera créé à Toulouse. Un autre projet de loi sur les « risques naturels » est en cours d'examen par les députés, dont je tiens à saluer le travail.

Enfin - troisième niveau de préoccupations -, le réchauffement climatique et le rôle des gaz à effet de serre sont aujourd'hui avérés. C'est la raison pour laquelle la France se bat sur la scène diplomatique pour que le protocole de Kyoto soit mis en oeuvre et que notre plan d'action sur le climat permette à notre pays de conserver son avance en matière de réduction des gaz à effet de serre. Voilà pourquoi, lors du conseil interministériel sur le développement durable, ma collègue Tokia Saïfi a présenté six axes stratégiques, parmi lesquels la prévention des risques naturels et la lutte contre les gaz à effet de serre. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Yves Boisseau](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 695

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 juin 2003